

ET SI ON CRÉAIT UNE ÉPICERIE A CHEVAL ?

Il s'agirait d'un attelage itinérant, composé d'un cheval de trait et d'une roulotte contenant des produits frais, locaux, et d'autres de première nécessité, et évidemment un conducteur ou une conductrice. L'idée peut sembler étonnante, mais elle existe déjà (à Rochefort-en-terre, depuis 12 ans, l'équicerie parcourt les routes avec succès). Par ailleurs, cette initiative comporte bien des avantages.



En effet, Violaine Frappesauce et son cheval Stourm livrent sur deux communes du Morbihan, des produits de toute sorte, y compris les produits périssables.

l'Equicerie de Violaine Frappesauce
source: <https://www.rochefortenterre-tourisme.bzh>

De plus, ce projet permettrait de moins polluer, car on n'utiliserait pas de carburant et le crottin du cheval pourrait servir d'engrais naturel pour des potagers. Grâce à cette idée, les villageois ne seraient pas dérangés par le bruit d'un camion ; et, contrairement à ce dernier, un cheval peut passer par les ruelles les plus étroites sans rien abîmer : tout chemin devient possible.

Enfin, les avantages pour les gens resteraient importants. Premièrement parce qu'il y aurait moins de déplacements inutiles : au lieu de prendre son véhicule pour une petite course, il suffirait d'attendre le passage de l'épicerie à cheval. Deuxièmement, cela créerait des liens sociaux par l'intermédiaire de l'animal. Par exemple, des voisins qui ne se rencontrent jamais pourraient discuter à propos du cheval, d'autres liens s'établiraient entre les générations. Troisièmement, les personnes âgées et isolées pourrait être soutenues, livrées et approvisionnées en produits de qualité, et avoir de la compagnie.

En conclusion, cette initiative d'apparence irréalisable est en fait tout à fait possible, et comporte bien des avantages.

Alors, on la crée ?

Article écrit par la classe de 6è B Hippologie,
mai 2022